

au fil des mois

Moulin de Pont à Houarn fabriqué par Gilles Perron en 1663



Fête de la musique



SOMMAIRE

Vie Communale - Edito
Page 2

Vie Scolaire
Page 8

Vie Associative
Page 10

Vie Locale
Page 16

Annonces et brèves
Page 20



Sortie jeunes – canoë kayak



Chasse à l'œuf



Edito - Réflexion de l'été

En cette période de renouvellement politique une question d'actualité se pose : Qu'est-ce que la morale ? C'est l'ensemble de normes, des règles de conduite propres à une société ; ce sont également les règles de conduite tenues pour universellement valables : l'éthique. Bien des penseurs, philosophes et historiens ont tenté de décrire ce que devait être la morale.

Montesquieu dans « De l'Esprit de lois » déclarait « La vertu politique est un renoncement à soi-même, qui est toujours une chose très pénible ».

On attend de l'homme politique élu par le peuple qu'il agisse dans l'intérêt général et pour le bien de tous et non dans l'intérêt individuel ou pour une idéologie, ne faisant aucune préférence vis-à-vis des siens. La probité impose-t-elle de ne pas choisir mais se tenir au service de tous ?

En mai 1968 le slogan de l'époque était « Il est interdit d'interdire ». En effet la liberté est un bien précieux à l'homme pour lequel il s'est battu. Elle est nécessaire à sa création et à son expression mais les dérives libertaires mèneraient-elle droit à un libéralisme effréné ?

Depuis des millénaires le commerce permet aux peuples d'échanger, aux pays de signer des traités, de s'unir, de s'entendre. La mondialisation a créé la marchandisation de tout. Le commerce se transformerait-il en trafic ?

L'argent, moyen qui a remplacé le troc, a facilité l'échange des marchandises entre les peuples. L'argent pour simplement le goût de l'argent ou pour imposer sa puissance serait-ce de la corruption ?

Dans les affaires récentes, la presse a jeté en pâture hommes, femmes et enfants agitant ainsi le populisme alors que la justice ne s'est pas encore prononcée. La presse désinformerait-elle ?

Enfin la justice, peut-elle se prononcer sur ce qui est du ressort de la morale ou doit-t-elle rester dans son domaine ; celui du droit ?

Autant de questions ou réflexions, qui si elles trouvent réponses, seront la clef d'un peuple réuni autour des mêmes valeurs.

Nom de ZEUS

Comme bon nombre de communes dans le Morbihan, Séglien a été particulièrement touchée par la tempête Zeus en ce lundi 6 mars 2017.

Si elle a causé d'importants dégâts au niveau des réseaux électriques et téléphoniques, elle n'a heureusement fait aucune victime.

Dès le lundi après-midi, avec Jean-Michel LERAY, nous avons parcouru l'ensemble des routes de la commune pour évaluer les dégâts mais aussi et surtout pour apporter notre soutien aux habitants et plus particulièrement aux personnes âgées ainsi qu'aux familles ayant un ou plusieurs enfants en bas âge puisque sans électricité, ni chauffage, la situation était délicate.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil Municipal et les employés communaux pour leurs nombreuses interventions. J'apporte aussi toute ma reconnaissance aux habitants de la commune qui ont spontanément donné de leur temps pour dégager toutes les routes communales et en particulier, les exploitants agricoles qui munis de leurs engins télescopiques ont réalisé un travail formidable.

Je tiens à mettre en avant cette solidarité communale qui caractérise Séglien et qui honore ses habitants. Je suis très fier de vous toutes et de vous tous car certes, notre commune a été affectée par la tempête mais votre élan de générosité en a un peu gommé les effets.

Félicitations et sincères remerciements.

Laurent GANIVET



Pourvelin



Kergohan



Talerganquis



Le Logeo



Toulgouët



Treuzar

Plantations à la salle « Jean FICHET » et au terrain des sports

Après l'abattage des sapins sur le site de la salle « Jean Fichet » et autour du terrain de football, il s'avérait nécessaire de penser le remplacement des arbres et le réaménagement des espaces.

Nous avons opté pour des plantations et des essences régionales tels que des chênes et des châtaigniers ainsi que des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cassissiers et groseilliers) pour le plaisir des gourmands.

Les travaux de préparation des sols et la plantation des arbres et arbustes ont été réalisés par l'entreprise Loudéac Paysage « Les Jardins de l'Évron ». Cette entreprise a été retenue et choisie, après appel d'offre, par la société RTE qui finance le projet.

En effet, nous avons pu réaliser ces travaux car la commune a bénéficié d'une compensation de boisement en plus de celle déjà obtenue pour l'éclairage de l'église dans le cadre de la liaison souterraine de la ligne à 225 000 volts reliant Calan (56) à Plaine Haute (22).

Un mot de remerciement à Sylvie DARCEL et Michel LE DOUJET pour les soins en eau apportés aux plantations puisque ces dernières ont été réalisées en période de chaleur exceptionnelle pour ces mois d'avril et mai.



Jean-Michel LERAY, 1er adjoint et Sylvie DARCEL en compagnie des employés de Loudéac Paysage.

Opération « Rénovation des points d'éclairage public »

Le syndicat d'électrification Morbihan Énergies a mis en place en 2016 une opération « rénovation de l'éclairage public ». Cette opération consiste au changement de 15 points lumineux sur le territoire de chaque commune adhérente avec une participation exceptionnelle du syndicat à hauteur de 50% HT des travaux (contre 30% habituellement).



La commune de Séglien avait signé une convention et les travaux auraient dû être réalisés courant 2016 mais Morbihan Énergies n'avait pas pu honorer son engagement, la faute à un très grand retour de réponses positives de la part des communes et à un emploi du temps chargé.

Je m'étais engagé lors des vœux de la municipalité à ce que ces travaux soient effectués lors du 1er semestre 2017. C'est chose faite depuis le mois de mai puisque l'entreprise CITÉOS est intervenue.

Ainsi, les lanternes d'éclairage public ont été changées entièrement dans la rue des Moulins, la rue des Champs et partiellement dans la rue du Stade (côté bas), la rue du Presbytère ainsi que sur la place du Murio.

Il est à noter que deux armoires électriques situées Rue des Champs et à Groës-Coët ont été remplacées dans le cadre de cette même opération. Nous avons également profité de la présence de l'entreprise pour réparer deux candélabres situés au bas de la Rue Yves LE CALVÉ.

Randonnées à Séglien

L'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne organise un événement autour de la découverte du patrimoine le premier week end de juillet tous les ans, cette année la commune de Séglien s'est associée aux communes de Ploërdut et de Locmalo pour proposer un parcours de randonnée de 18 km à travers le Pays Pourlet.

Une vingtaine de randonneurs se sont donc donnés rendez-vous ce samedi 1er juillet au bourg de Séglien autour d'un café et ont pris les sentiers à la découverte du patrimoine naturel le long de la Sarre puis du Scorff, le patrimoine architectural de Saint Germain, de Crénénan, du bourg de Locmalo et de la ville de Guémené. Les marcheurs ont apprécié les visites guidées animées par Jean-Claude ELUDUT et ont découvert des sentiers qu'ils auront plaisir à retrouver.

Cette journée a donc été une réussite, le parcours exceptionnel, les conditions météo ainsi que les trois pauses proposées pendant la randonnée ont été très appréciés.



Départ de Séglien



Chapelle Saint Germain



Entre Saint Germain et Quénéalec

Ce type d'événement ne pourrait avoir lieu sans les participations des bénévoles qui entretiennent les sentiers pendant l'année, cette année encore une vingtaine d'habitants de Séglien se sont retrouvés pour travailler et partager un repas en avril et en juin.

Merci encore à tous.

L'existence d'événements tels que celui du 1er juillet et la mobilisation des bénévoles sont la preuve du dynamisme de la commune alors pour continuer: rendez-vous le 10 août pour la rando Pourlet."



Avant la pause casse croute



Crénénan en Ploërdut



Photos de Dominique Le Morzadec et Hervé Le Gall

Le jeudi 10 août nous seront heureux d'accueillir à nouveau la randonnée Pourlet, rdv à 14h00 Place de l'Eglise(02 97 28 03 82). L'année dernière avait connu un grand succès et nous proposerons un nouveau parcours pour permettre aux visiteurs de faire encore des découvertes.

A bientôt sur les sentiers.



Après la Mutuelle intercommunale l'analyse des besoins sociaux

Le 29 juin 2017 à la salle polyvalente de Cléguérec a eu lieu la restitution de l'analyse des besoins sociaux réalisée sur les huit communes de l'ancien canton de Cléguérec. Ce travail a été mené par Rodolphe HENRY, étudiant en deuxième année de Master P3S (Politiques Sociales, Santé et Solidarité) à l'Université Bretagne Sud de Lorient. Après une prise de connaissance du territoire, de la démographie et de nombreuses rencontres avec les élus, la diffusion d'un questionnaire axé sur le recensement des besoins a permis de collecter les informations et de les analyser.

Le taux de réponse pour Séglien a atteint 24 % avec une moyenne située à 14 % sur l'ex-canton.

Je tiens ici à vous remercier d'avoir participé activement à cette enquête.

L'analyse des données fait ressortir des attentes fortes en matière d'offre de soins, de transports, de besoins en formation et en accompagnement aux nouveaux moyens de communication, d'attentes en matière d'offre locative.

En matière de soins, le renoncement de certains habitants est signalé en raison de délais d'attente trop longs pour les dentistes les ophtalmologistes ou encore les dermatologues.

Au niveau des transports, les attentes sont nombreuses pour les personnes isolées ou à mobilité réduite. Aujourd'hui, les démarches en ligne se généralisent. L'accès à internet est couvert à 66 % avec une forte demande en matière de soutien à la formation et à la mise à disposition de points d'accès, ceci afin de garantir à terme l'autonomie et l'accès aux droits.

Paradoxe : une demande importante en offre d'activités et parfois une faible participation aux activités proposées. L'hypothèse de difficultés de déplacements peut expliquer une telle situation, à moins que ce ne soit lié à une offre inadaptée.

La communication serait-elle en cause ? Une offre de services existe mais est souvent méconnue.

Un exemple : le transport à la demande (TAD) ; ce service, à réserver 24 h à l'avance, existe depuis 2013, coûte 2 € par trajet et permet aux personnes qui en font la demande de se rendre sans difficulté à leurs rendez-vous (N° de téléphone à demander en mairie ou à Pontivy Communauté).

Des avancées concrètes voient le jour avec la Maison de Santé et la micro-crèche de Cléguérec.

Malgré tout, notre offre de services et de soins demande à être actualisée, complétée et mieux diffusée.

L'étude réalisée va servir de base de travail au groupe pilote intercommunal qui a comme objectif de répondre aux attentes des habitants de notre territoire.

Eliane LE MORZADEC

La lutte contre le frelon asiatique

Vous avez participé activement à la campagne de piégeage printanier des reines fondatrices et nous vous en remercions. Par cette action, vous avez non seulement lutté contre le frelon asiatique, mais vous avez aussi contribué à l'étude menée par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et par l'ITSAP (Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation).

Au printemps 2016 nous avons capturé 330 reines fondatrices. En 2017 le résultat est supérieur à mille. Le constat est que le frelon prolifère. Il ne faut pas pour autant se décourager ; la lutte continue. Pour tout frelon capturé ce sont des dizaines d'abeilles sauvées. Nous pouvons donc continuer le piégeage. Ce conseil s'adresse surtout aux apiculteurs afin de limiter la pression de prédation sur le rucher. C'est le moment d'observer pour détecter les nids secondaires (à la cime des arbres mais aussi dans les anciens appentis, hangars, granges. . .).

Je vous rappelle que le référent frelon asiatique de votre commune se chargera de faire détruire vos nids de frelons asiatiques. Le coût de l'intervention est pris en charge à 50 % par la Communauté de Communes de Pontivy et 50 % par la mairie de Séglien.

Contactez la mairie de Séglien ou le référent (M. Patrick POMME – 09 60 14 56 48)



La démarche d'élaboration du PLUi de Pontivy Communauté, initiée en août 2016 sur la volonté des 25 communes membres, se poursuit.

Nos modes de vie évoluent ; nos déplacements croissent à mesure que le nombre d'habitants grandit. Nos besoins également : en matière premières, en eau, en énergie... Face à ces constats, et pour s'assurer de répondre aux besoins des générations futures, il convient d'organiser l'espace. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) à cette vocation. Établi à l'échelle intercommunale, on parle de PLUi : où construira-t-on de nouveaux logements et en quelle quantité ? Quelles seront les terres cultivables et celles réservées au développement des entreprises ? Quelles actions pour sauvegarder le patrimoine environnemental, architectural ? A Pontivy Communauté, la démarche a débuté il y a tout juste 1 an. Plus qu'un document de planification urbaine, c'est un projet de territoire à 25, pour les 10 à 15 prochaines années, qui se dessine.

Où en est-on ?

Après une première phase de diagnostic, les élus ont participé à une série d'ateliers sur des thèmes tels que l'économie, l'habitat ou encore l'environnement, permettant de faire émerger une vision du territoire de demain. Le PLUi entre désormais dans une phase réglementaire qui servira à traduire en termes juridiques ces grandes orientations. A l'horizon 2019, ce document sera soumis à l'approbation des communes et du conseil communautaire, puis à enquête publique.

L'avenir des terrains constructibles

Pour éviter une consommation trop importante des terres agricoles ou naturelles, 30 % de la production de nouveaux logements devra provenir :

- de la rénovation d'habitats anciens,
- de la reconquête de logements vacants
- de la densification dans les bourgs par le comblement des terrains en « dents creuses » ou de la division de terrains pour y accueillir plusieurs logements.

Les 70 % de logements à produire restants seront réalisés en extension des bourgs, sur une surface totale limitée par le SCOT (Schéma de cohérence territoriale, réalisé sous l'égide du Pays de Pontivy) à 106 hectares. Pour s'y conformer, une étude du zonage est prévue courant 2017-2018. Il appartiendra aux propriétaires fonciers de s'informer quant au classement proposé pour leur parcelle ; lors des différentes phases de la concertation publique (des réunions publiques auront lieu au printemps 2018) puis lors de l'enquête publique de 2019. Si le classement proposé ne correspond pas à leur demande, les propriétaires auront la possibilité de déposer une requête auprès du commissaire enquêteur qui l'étudiera en cohérence avec les orientations générales du PLUi.

Changement de destination des bâtiments

Propriétaires d'un bâtiment en campagne qui n'est pas à usage d'habitation mais qui pourrait le devenir : manifestez-vous auprès de votre mairie. Ces bâtiments doivent être repérés en tant que bâti susceptible de changer de destination. Si tel n'est pas le cas, aucun permis de construire ne pourra être délivré pour une rénovation future.

Pour vous informer sur le PLUi, rendez-vous sur www.pontivy-communaute.bzh rubrique Info'PLUi. Pour toute proposition ou demande particulière, vous pouvez utiliser les registres disponibles dans votre mairie et au siège de Pontivy Communauté, écrire un mail à plui@pontivy-communaute.bzh ou adresser un courrier à Madame La Présidente, 1 Place Ernest JAN B.P. 96 56303 PONTIVY Cédex.

Exposition

Enfin, et toujours dans le cadre de l'élaboration du PLUi, le bureau d'étude G2C, en collaboration avec Pontivy Communauté, a réalisé des panneaux présentant le diagnostic et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) établi pour le territoire.

Ces panneaux au nombre de 3 et présentés sous format A0 (84 cm X 118,9 cm) seront exposés à la mairie de SÉGLIEN du 14 août au 25 août 2017 aux heures d'ouverture habituelles.



Don de sang – Don de vie

Les besoins en sang sont importants toute l'année (et plus encore pendant les périodes de fêtes et les vacances d'été). 34 000 malades sont soignés chaque année en Bretagne et 30 000 autres patients bénéficient de médicaments dérivés du sang. Contrairement à une idée reçue, le don de sang est plus utilisé pour les malades que pour les accidentés.

Chaque jour, des maladies du sang, des cancers, des interventions chirurgicales nécessitent des transfusions sanguines. Les médicaments dérivés du sang (notamment le plasma) sont utilisés pour les urgences, les déficits immunitaires, les maladies de la coagulation, les brûlures graves, etc...

Aujourd'hui, nous partageons beaucoup via les réseaux sociaux et autres sites collaboratifs. Mais il existe un espace bien plus fort pour le partage, **celui de donner son sang et d'avoir le pouvoir de sauver des vies**. Aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles. Grâce au don de sang, donateurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage. Les 10 000 collaborateurs et collaboratrices au sein de l'EFS (Etablissement Français du Sang) que sont les médecins, pharmaciens, biologistes, chercheurs, infirmiers et agents de collecte, etc en lien avec les milliers de bénévoles des associations (160 associations en Bretagne, 44 en Morbihan), **s'engagent au quotidien pour transformer les DONS en VIE et soigner 1 million de malades par an en France**. Chaque personne peut trouver une collecte à moins de 20 mn de son domicile grâce au réseau associatif et aux Maisons du Don situées dans les grandes villes (Vannes, Lorient). Un homme peut donner 6 fois par an, une femme 4 fois. Pour connaître le lieu et les dates de collectes, rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr

L'association de Pontivy et sa région (regroupant 14 communes) organise 5 collectes à l'année, en janvier, mars, juin, septembre et novembre. Elle organise également des collectes spécifiques pour les lycéens et étudiants.

BON A SAVOIR :

Un don dure en moyenne 45 mn :

- Inscription à l'accueil et remplissage du questionnaire médical
- Entretien avec un médecin de collecte pour vérifier l'aptitude au don
- Prélèvement par les infirmières (450 ml)
- Collation et temps de repos indispensable avant de partir

Les Globules rouges ont une durée de vie de 42 jours, les plaquettes 5 jours et le plasma se congèle.

CONDITIONS :

- avoir entre 18 et 70 ans révolus et peser au moins 50 kg
- Etre en bonne santé (pas d'infection microbienne par exemple, mal à la gorge, rhume...)
- une pièce d'identité est nécessaire pour un premier don
- Bien manger et s'hydrater avant de donner.

Pour tout autre renseignement ou pour rejoindre l'association, contacter Jacqueline STEPHAN, Présidente de l'ADSB de Pontivy : mobile 06 45 75 40 50, mail : jacquelinestephan@orange.fr

Ce système de santé « à la française » est basée sur le **volontariat, bénévolat, anonymat et non-profit**. Vous n'avez jamais donné, **venez vivre ce moment unique de partage, moment citoyen et plein de sens**.

Vie scolaire

Ecole Arc-en-Ciel



CM1-CM2 :

Les CM étaient en classe-découverte à Nantes, du 27 février au 3 mars 2017, avec les classes équivalentes du réseau. Le but de ce séjour était de faire découvrir une grande ville aux élèves des Korrigans (réseau d'écoles réunissant Silfiac, Séglien et Saint-Aignan).

Les écoliers ont visité le quartier Bouffay moyenâgeux et le château-fort des Ducs de Bretagne, les quartiers du XIX^{ème} siècle et les places célèbres, le mémorial de l'abolition de l'esclavage, le musée de l'imprimerie et les « machines de l'île » dont le célèbre éléphant !



Pour toutes les classes :

Le mercredi 5 avril, Monsieur RAULT, âgé de 92 ans, est venu présenter aux enfants ses jouets en bois d'antan. Ils ont pu les voir de près et les manipuler. Tous les objets étaient fabriqués de sa main, et Monsieur RAULT a même offert aux enfants un toton (sorte de petite toupie). Cette visite a permis d'illustrer parfaitement les séances d'histoire des élèves de CM qui venaient d'aborder en classe le thème de « l'école du début du siècle ». Ce fut une expérience riche, un beau moment d'échange entre les générations très apprécié de tous !
Merci à Monsieur. RAULT !



CP-CE1-CE2 :

Les élèves de la classe de Serge se sont rendus en Presqu'île de Rhuy du 27 au 31 mars, en classe de découverte. Ils ont visité, en costume du Moyen-Age, le château de Suscinio. Ils ont réalisé un pavement, effectué la traversée en bateau pour Locmariaquer et le menhir brisé. La seconde partie du séjour était consacrée à la construction de bateaux en bois, aux chantiers navals de Banastère : mise à l'eau, essais.

Puis, pêche à pied, observation d'oiseaux migrateurs, découverte et dégustation d'huîtres. Ils ont fini en apothéose par une chasse au trésor à Penvins. Des souvenirs, de l'émotion, et des sources de travail pour ces élèves ravis de leur séjour !



« Au revoir Serge! » et merci pour ces deux années à Séglien ! Emile GUERCHAS sera le nouveau directeur à la rentrée. Nous retrouverons aussi Marieke en Maternelle avec Valérie, Marion en CM, et Isabelle à la garderie et à la cantine. Justine Le GOUÉFF complètera les temps partiels de Marieke LEVERRIER (50%) et de Marion HIVERT (80%).



BONNES VACANCES !

Rentrée le 4 septembre



Rentrée 2017 :

Classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30. Pas classe le mercredi matin.

TAP : Temps d'Activités Périscolaires

Durant la 4^{ème} période, c'est-à-dire entre les vacances de février et les vacances de Pâques, les enfants ont pu participer à diverses activités au choix avec Marine LE MOAL (coordinatrice des TAP sur le réseau d'écoles Séglien/Silfiac/Saint-Aignan et animatrice) et Julien MAILLET (animateur sur le réseau), comme « les petits botanistes », « jeux de société », « l'atelier du dessin », « la fabrique de jeux », « jeux de construction » et « le loup-garou ». Yohann TRAVERT proposait des activités de découverte sportive, et Stéphanie DETLOF du théâtre. Isabelle LE PALLEMEC titulaire du BAFA, aidait également à l'encadrement des activités. Valérie TALHOUËT, titulaire du CAP Petite Enfance, proposait, quant à elle, des activités aux élèves de Petite et Moyenne sections de Maternelle : lecture, travaux manuels, arts plastiques...

La cinquième et dernière période a vu fleurir de nouvelles activités tout aussi appréciées que les précédentes, à savoir : « décore ton jardin », « fabrique un bonhomme kermesse », « jeux de coopération », « fabrique ton déguisement », « Land'art et cabanes », « grands jeux ». En plus des découvertes sportives de Yohann, une nouvelle animation était proposée par Claire BIHOES qui a pris en charge deux groupes d'enfants, le premier durant cinq semaines et le suivant durant les cinq dernières semaines. Ainsi, tous les enfants qui le souhaitaient, ont pu participer à l'atelier-vidéo de Claire pour mener à bien la « réalisation d'un petit film en fabriquant les décors et les personnages en pâte à modeler ».

Le vendredi, quand la météo le permettait, Marine, Julien et Isabelle se rendaient dans le petit bois afin d'y faire des jeux.



On écoute une histoire avec Valérie



Promenons-nous dans les bois !



Oh ! Les beaux masques !

En TAP, on pose pour la photo !



Après l'étude des réponses au questionnaire qui a été soumis aux parents d'élèves, le conseil municipal de Séglien et le conseil d'école ont émis un avis favorable **au retour de la semaine à 4 jours dès la rentrée 2017.**

Il y aura donc classe les **lundis/mardis/jeudis/vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.**

Un groupe de travail s'est formé afin de réfléchir sur l'attractivité de l'école. La lecture des réponses au questionnaire a permis de mettre en avant le fait que les enfants et les parents **ont apprécié l'offre et l'organisation d'activités culturelles et sportives**, par la municipalité, en continuité avec l'école. C'est pourquoi, **la fin des TAP** marque pour les membres du groupe de travail **le début d'un autre projet**. Pour commencer, il s'agirait de proposer aux enfants qui le souhaitent **des activités facultatives et gratuites le mardi de 16h30 à 17h30**. Le temps de mettre en place le dispositif et de le faire valider par les organismes compétents, nous envisageons de commencer après les vacances de la Toussaint si possible ou en janvier 2018. C'est là-dessus que le groupe de travail va désormais se pencher.

**MERCI MARINE et JULIEN ! Merci de nous avoir concocté de superbes activités pendant les TAP !
Merci de votre bonne humeur et de votre créativité !
Et bonne chance dans vos nouveaux projets professionnels ! Au revoir !**



Vie associative

Sur les pas du Capitaine Déplante

Chers amies et amis,

La troisième édition de notre **Marche Historique** intitulée "**Sur les pas du Capitaine Déplante**" aura lieu cette année du **vendredi 28 au samedi 29 juillet** de Séglien à Saint-Connan. Comme chaque année, nous souhaitons nous renouveler et vous faire découvrir les chemins qu'empruntaient les **SAS** en 1944.

Cette année nous partirons de **Séglien** en direction de **Saint-Connan** pour une marche groupée d'environ **50 km** ! Eh oui rien que ça !

- La première étape se déroule entre Séglien et Saint Nicolas du Pelem (32km) où un bivouac est prévu pour la nuit du vendredi 28 juillet.

- Pour la seconde étape, départ de Saint Nicolas le samedi matin direction Saint-Connan (18km) pour découvrir la cérémonie du site de Coat-Mallouen.

Vous avez le choix de faire la marche dans son intégralité ou de ne faire qu'une des deux étapes. Attention ! La première étape ne pourra accueillir qu'une cinquantaine de personnes. Alors ne perdez pas de temps, **réservez votre place** en me répondant par email ou en me joignant par téléphone (coordonnées en bas d'email).

Le **fichier joint** vous donne toutes les informations concernant le programme que nous vous réservons le **dernier weekend de juillet 2017** !

Nous espérons vous retrouver nombreux sur le final prouvant notre gratitude envers ces hommes et femmes des maquis. L'accueil que vous nous avez réservé ces deux dernières années nous motive dans nos projets de mise en valeur de notre beau patrimoine breton et de notre histoire commune.

A très vite,

Dominique Le Morzadec

Président de l'association GROG

06 86 47 07 24

association.grog@gmail.com



Infos pratiques

- Possibilité d'effectuer le parcours que de **SEGLIEN à SAINT NICOLAS DU PELEM** le vendredi 28 juillet (retour non géré par l'association). La première partie de la marche sera d'environ **35km** soit **8h** de marche.
- Possibilité d'effectuer le parcours que de **SAINT NICOLAS DU PELEM à COAT MALOUEEN** le samedi 29 juillet. Dans ce cas vous devrez-vous présenter le samedi matin avant 8h pour l'inscription. Cette seconde partie fait **18 km** soit **4h** de marche.
- Possibilité de nous rejoindre pour le dernier kilomètre afin de réaliser une arrivée en masse.
- Au départ de SEGLIEN, chaque participant qui souhaite effectuer la marche intégrale devra posséder son repas du vendredi soir, ainsi que son couchage (tente et sac de couchage), le tout sera transporté par le véhicule de l'association de SEGLIEN sur le lieu de camping.
- Le samedi matin le petit déjeuner sera offert par l'association pour les marcheurs de la veille.
- Le retour vers SEGLIEN s'effectuera en bus pour ceux qui auront réservé.
- Condition de participation : Etre en bonne condition physique, disposé d'un bon équipement de marche.
- Inscriptions et informations par mail à : association.grog@gmail.com / 06 86 47 07 24 ou en contactant le **musée de l'étang Neuf de St CONNAN** : 02 96 47 17 66.
- Inscriptions sur place à SEGLIEN le jour du départ dans la limite des places disponibles.

TARIFS :

Détail des tarifs :

- Marche guidée : **10€**
- Hébergement au camping de St Nicolas du Pélem = 5€/personne (tarif municipal à réserver à l'inscription)
- Buffet froid du samedi midi (à réserver à l'inscription) = 10€
- L'auberge du site de l'étang neuf propose un repas complet (voir leurs tarifs sur place).
- Retour en bus sur St Nicolas du Pélem puis sur Séglien (à réserver à l'inscription) = 5€



SUR LES PAS DU CAPITAINE DEPLANTE



Marche Historique 28 & 29 Juillet 2017

La Bretagne intérieure offre une infinie variété de paysages et dispose d'un riche patrimoine. Pour sa troisième édition, l'association GROG souhaite vous faire découvrir une partie de ces lieux par une marche à thème **sur les maquis de 1944**. Nous cheminerons sur des itinéraires insolites, du Morbihan vers les Côtes d'Armor **les 28 & 29 Juillet 2017**, permettant ainsi d'associer le plaisir des yeux au bien-être physique. Les acteurs de la base GROG avaient pour habitude de se déplacer à pieds en utilisant à leur avantage le relief du centre Bretagne.

Rendez-vous donc à **SEGLIEN le vendredi 28 juillet** avant 15 heures, pour une arrivée le soir vers 23H au camping de SAINT NICOLAS DU PELEM lieu du bivouac. Le lendemain matin, départ à 8h avec une arrivée finale à 11h45 sur le site de COAT-MALLOUEN en SAINT CONNAN. En 1944 le maquis de COAT-MALLOUEN était très important dans les Côtes du Nord. Attaqué le 27 juillet, il infligea de lourdes pertes aux nazis. L'équipe des parachutistes S.A.S. de la base GROG était en contact régulier avec les Côtes du Nord, notamment leur agente de liaison Marie Claire (Marie Claire CHAMMIN'G). C'est pour marquer cette entente et leur rendre hommage que nous nous sommes rapprochés de l'Association des anciens et amis du Maquis de PLESIDY - SAINT CONNAN - COAT-MALLOUEN.

Depuis une trentaine d'années une cérémonie remarquable est réalisée sur les lieux de la bataille. Pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez y assister à condition de s'y rendre en véhicule avant 10 heures. Pour les marcheurs, l'arrivée s'effectuera en fin de cérémonie.

Déroulement du week-end :

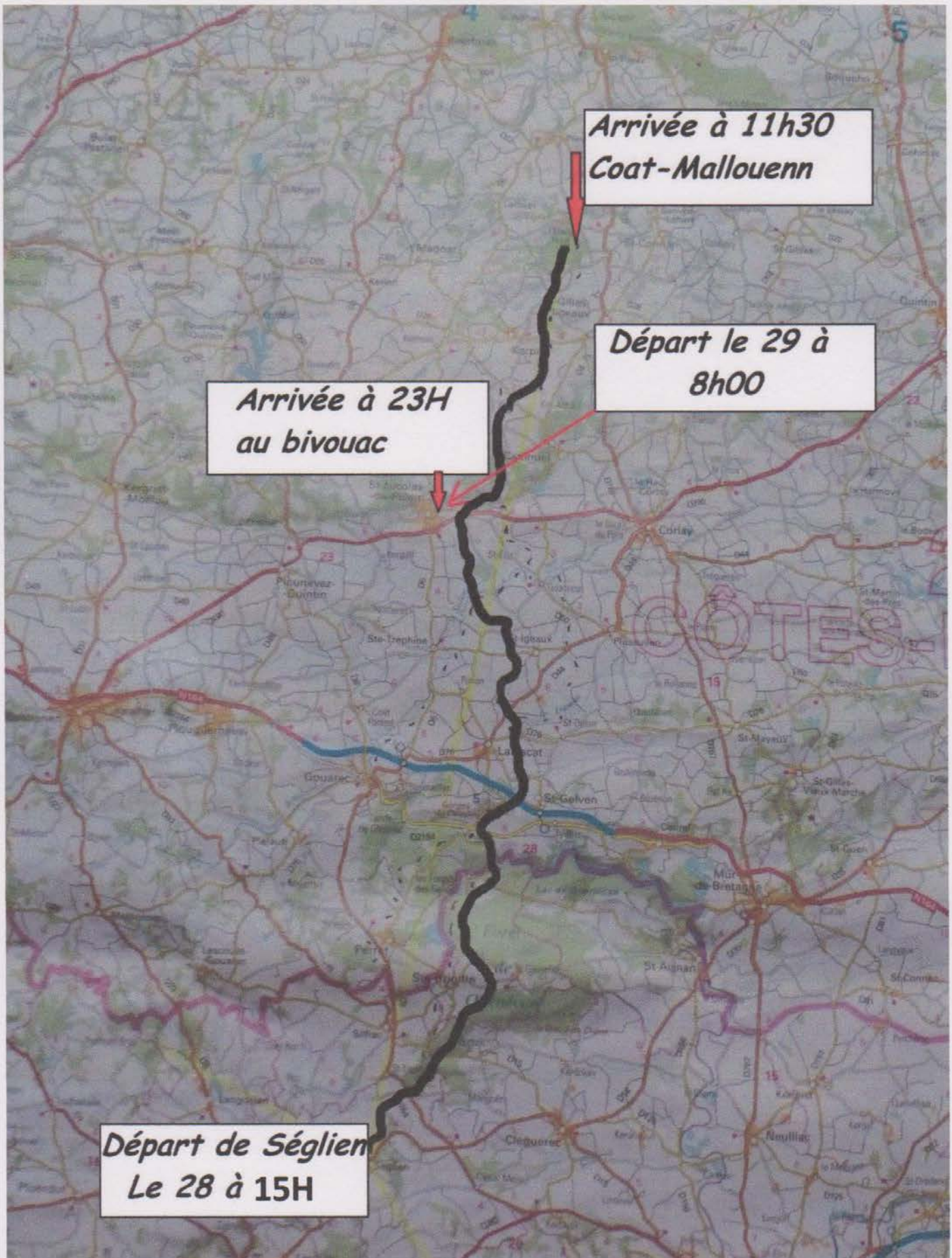
Vendredi 28 juillet 2017

- 14h : Début des enregistrements à la salle polyvalente de SEGLIEN, chargement des bagages et des couchages dans un véhicule de l'association. *
- 15h : Départ de la salle Jean FICHET en direction du bivouac de SAINT NICOLAS DU PELEM
- 23h : Arrivée au camping (repas & couchage à votre charge)

***IMPORTANT : Les toiles de tentes seront montées et démontées sur le bivouac par l'association.**

Samedi 29 juillet

- 7h : Petit déjeuner. (Offert par l'association pour les campeurs uniquement).
- 8h : Départ du bivouac en direction de COAT MALLOUEN. *
- 11h45 : Arrivée sur le site de COAT MALLOUEN pour la fin de cérémonie.
- 12h30 : Repas à l'auberge de l'étang neuf situé près COAT MALLOUEN.
- 14/15h : Retour en bus vers SEGLIEN.





Chasse à l'œuf

Les vacances sont là et l'Amicale Laïque achève son année sur un très bon bilan, afin d'offrir à nos enfants des voyages ainsi que des activités et sorties au sein de l'école.

En effet, vous êtes nombreux cette année à avoir témoigné votre soutien à l'école une nouvelle fois. Vous répondez présent à toutes nos manifestations, et nous vous en remercions.

Plusieurs événements, tels qu'une vente de sapins, de brioches et de pizzas, ainsi qu'une chasse à l'œuf ont ponctué l'année.

D'autres événements plus importants, tels que la randonnée en septembre, le repas de février ainsi

que la fête de la musique récemment, furent un succès.

Nous finissons en beauté sur la fête de l'école, offerte aux enfants, qui a eu lieu le samedi 24 juin dans la convivialité, en parallèle avec une vente de pizzas préparées par Aldo pizzas.

Grâce à tout cela nous pouvons financer les activités organisées au sein de l'école.

Merci à tous les bénévoles, ainsi qu'à toutes les personnes qui y ont participé.

Bonnes vacances à tous les enfants et rendez-vous début septembre pour l'assemblée générale de l'Amicale.

KERMESSE



E. S. SEGLIEN



Encore une saison qui s'achève, et celle-ci fut une nouvelle fois très riche, tant sur le plan humain que sur le plan sportif ! la détermination de chacun a été récompensée.

Pour la partie sportive, nous avons maintenu les entraînements tout au long de l'année avec une moyenne de dix joueurs.

Côté championnat, celui-ci a été très attractif jusqu'à la fin. nous finissons deuxième avec à la clé l'accèsion en division 3 : le travail a payé!

Concernant la saison prochaine, le projet de créer une équipe B commence à voir le jour, mais pour cela un gros travail de recrutement est en cours ; nous y croyons ! toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre ce petit club de copains sont les bienvenus.

Nous mettons en place un réel projet sportif tout en gardant l'esprit convivial.

Je tenais à remercier tout les joueurs, arbitres, supporters et surtout les bénévoles, sans qui ce petit club n'existerait pas.

Maintenant l'heure est au repos et aux vacances.

L'E.S Séglien vous souhaite un bel été et à très bientôt.



Assemblée générale



Sortie accrobranches

Séglien Culture et Loisirs

Depuis plusieurs années l'Association Séglien Culture et loisirs a eu pour objectif de partager des activités pour améliorer les moments de solitude des personnes qui le souhaitent. Le tout début était de participer à des jeux dans la salle multifonctions, ce qui a fait le bonheur de personnes quelque peu dépendantes, accompagnées de leur Aides ménagères.

Puis, l'Association s'est structurée pour devenir ce qu'elle est et dispenser **quatre sections** : **Cinéma**, le deuxième jeudi après midi de chaque mois, **Marche**, le mercredi après midi tous les quinze jours, **Echanges des savoirs** l'autre quinzaine et enfin **Sorties culturelles** au cours des journées d'automne ou de printemps.

Toutes ces sections ont fonctionné ce dernier trimestre avec le même entrain que les autres.

- **Les comédies cinématographiques** à la salle Cinéroch ont réjoui ceux qui avaient envie de se distraire l'après-midi et rencontrer leurs amis autour d'un café.

- **Echange des savoirs** a permis aussi le partage et la rencontre tout en faisant des choses que l'on ne ferait pas seul chez soi, en l'occurrence des maniques toutes plus jolies les unes que les autres ou des porte serviettes de table, des tabliers, etc..., tout cela dans l'esprit de confectionner avec les moyens du bord.

Parfois les cours ont été remplacés par des sorties musée telles que celles du musée des toiles à Uzel, du Parc de Trévarez dans le Finistère pour apprécier les rhododendrons, les azalées ou l'histoire du château à la belle époque.

- **Ces randonnées** en déplacement ont aussi pour but de connaître ces localités, qui sont visitées par les marcheurs le matin, exemple la rando au Quillio avant de visiter le musée d'Uzel, la visite du musée de l'électricité à Saint-Aignan, et beaucoup d'autres déplacements organisés en dehors de la commune qui ravissent nos adhérents.

- Reste la **section Sorties culturelles** qui se fait toujours en fin d'année, et qui est la cerise sur le gâteau. Nous avons visité le musée des thoniers et profité d'une croisière commentée sur la ria d'Etel. Cette rencontre des ruraux avec notre culture et celle des marins a permis une certaine réflexion enrichissante. Il est toujours bon d'aller voir ailleurs...

En juillet, nous irons voir la nouvelle exposition de toiles sur les vieux métiers, peintes par des artistes bretons, au musée du Faouët et commentée par un guide. Comme vous pouvez le constater dans notre région nous avons plein de choses pour nous divertir, à partager et pour nous ouvrir aux autres et à la connaissance.

Je remercie toutefois la municipalité de nous avoir accordé sa subvention qui aide l'Association à réaliser ses projets. Et malgré tous les plaisirs partagés dans l'Association nous n'oublions pas Madame Fichet qui nous a quittés brutalement, elle était gourmande de cinéma et de sorties culturelles.

La Présidente de l'Association « SEGLIEN CULTURE ET LOISIRS »



Club des Loisirs

Les activités continuent au Club des Loisirs.

Le 12 avril, nous avons dégusté un délicieux repas bien animé, à la salle Jean Fichet.

Le 23 avril, il y avait également une très bonne ambiance au bal animé par M. Le CUNFF.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 24 mai. Elle a été suivie par un goûter et l'élection à main levée de deux membres du bureau.

Le 11 juillet, nous irons à Saint-Malo. Embarquement à bord d'une vedette pour une croisière sur la Rance jusqu'à Dinan. Déjeuner au restaurant à Dinan. L'après-midi : visite guidée pédestre de Dinan (cité de caractère), cité médiévale avec ses remparts les plus importants et les plus anciens de Bretagne, ses maisons à pans de bois, son beffroi, puis temps libre dans la ville. Nous irons prendre un pot dans un bar avant de reprendre le car pour rentrer.

La Présidente, Marie CHRISTIEN



PLIJADUR BA'R VRO POURLET

Fin des cours de danse bretonne pour l'association Plijadur ba'r Vro Pourlet .

Le dernier cours de danse de la saison a eu lieu mardi 31 mai , suivi d'une collation préparée par tous les adhérents.

Depuis le mois de septembre en plus de l'apprentissage de la danse nous avons participé à l'animation du téléthon à Langoëlan, aux rencontres inter-associations, à l'animation de la foire aux plantes de l'école Saint-Jean à Guémené/Scorff, ainsi qu'aux TAP à Persquen.

Nous avons profité de ce dernier cours pour inviter différents danseurs d'autres communes qui se sont joints à nous lors des diverses manifestations auxquelles nous avons pris part cette année.

Une dizaine d'adhérents s'est déplacée à Quimper dimanche 4 Juin pour voir concourir la Kerlenn Pondi (dont Jonathan notre professeur est le chorégraphe) lors du concours scénique des groupes de la catégorie excellañs de la confédération Kendalc'h .

Une pause estivale bien méritée avant la reprise des cours le mardi 19 septembre.



Comité de Saint Jean

Les membres du comité de Saint-Jean se sont retrouvés le 20 mai (photo) pour réparer l'armature du chapiteau endommagée par la tempête et pour nettoyer la chapelle et ses abords.

Ils se sont à nouveau retrouvés le 24 juin puis les jours précédant le pardon qui a eu lieu le 2 juillet. Le jeudi 29 juin, les nouvelles portes en chêne ont été inaugurées. Financées par la Commune, Pontivy Communauté et le Comité de Saint-Jean, elles étaient devenues indispensables tant pour la beauté du bâtiment (conservation du patrimoine) que pour la sécurité de celui-ci (assurer une fermeture solide et effective).

Le 2 juillet, après la célébration de la messe dans la chapelle, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu le chapiteau se remplir de convives venus déguster le jambon à l'os-frites servi par les bénévoles. L'après-midi a été bien occupé entre le superbe concert de la chorale ELAH donné dans la chapelle et le concours de boules qui a enregistré dix huit équipes. Le repas de crêpes le soir a , lui aussi, fait le plein !

Un tableau peint par Christiane LE FUR a été mis en jeu à la tombola.

Merci à vous tous qui êtes venus partager ces bons moments avec nous à Saint-Jean et merci à tous les bénévoles !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Sorties jeunes – les animations se poursuivent !

Atelier « affiche fête de la musique »



Parc du Stérou



Durant les vacances d'hiver, les 14 et 15 février, quatre jeunes créatrices se sont retrouvées à la médiathèque, durant deux après-midi afin de concevoir l'affiche de la fête de la musique. Elles étaient encadrées et conseillées par Loïs Pochon et Julien Maillet.

Le vendredi 24 février, une quinzaine de jeunes ségliennais de 8 à 17 ans se sont rendus au parc du Stérou à Priziac. Un superbe après-midi pour les grands et les petits.

Au programme : chasse au trésor, découverte des arbres insolites et visite du parc en voiturette à la rencontre des daims, biches et autres cervidés. Ils ont ensuite pu profiter du trampoline géant avant de partager un bon goûter !

Pour toutes ces sorties, la mairie aide à l'organisation covoiturage, elle finance le goûter et prend en charge une partie du coût de l'activité. Merci aux accompagnateurs pour le covoiturage et l'aide à l'encadrement !

Enfin, c'est à la base nautique de Pontivy que s'est déroulée l'activité proposée durant les vacances d'Avril.

L'après-midi mercredi 19 avril, une dizaine de jeunes ségliennais de 9 à 17 ans ont participé à une balade en kayak sur le Blavet, avec un moniteur diplômé du Canoë Club de Pontivy CKCP. A partir de 14h, les enfants se sont initiés à l'utilisation de leur embarcation et ont profité d'une promenade agréable sous un beau soleil.

De bons fous rires et un moment très apprécié notamment grâce à la sympathie de Thomas le moniteur en kayak et d'Elisabeth qui accompagnait le groupe en canoë. A la fin de la balade, le groupe a partagé ses impressions autour d'un bon goûter bien mérité !



Le Comité des Fêtes

Suite à la réunion du 10 mars dernier, un nouveau bureau a été désigné pour le comité des fêtes. Mickaël BROUSSOT et Jérôme THOMAS sont les coprésidents ; Stéphane LE FUR, trésorier ; Gilberte LE BAIL, trésorière adjointe ; Michèle THUAL, secrétaire et Nicolas ROPERCH secrétaire adjoint.

Les bénévoles ont été invités à partager le repas préparé par Didier Brionne le samedi 20 mai à la salle Jean Fichet.

Il a été décidé lors de la réunion de maintenir les fêtes locales les 12 et 13 août prochain. Cette année, il n'y aura pas de courses de vélos.

Le bureau et les personnes présentes à la réunion ont décidé de maintenir les concours de boules et palets le samedi après-midi avec une nouveauté, un concours de palets sur planches.

Le dimanche ce sera un inter-clocher entre Séglien et Langoëlan avec plusieurs jeux (course en sac, glissade sur bâche, bagarre de polochon au dessus de la piscine...). Une restauration sera prévue le midi, buvette...

Le nouveau comité lance un appel aux bénévoles qui veulent faire vivre leur village. Toutes les personnes intéressées peuvent le signaler au nouveau bureau.

L'ancien président Thierry Sylvestre remercie tous les bénévoles qui l'ont épaulé durant son engagement.



Photo Michèle Thual

Médiathèque

Penser à régler la
Cotisation 2017 !
Merci

Ce livre est arrivé dans le top des préférences des assistantes maternelles. C'était l'un des livres (trois) proposé par l'équipe de la médiathèque de Séglien.



Rappel : Nous manquons cruellement de bénévoles

Fête de la musique



Belle affluence à la fête de la musique vendredi 16 juin dès 19h. Gildas AUFFRET a commencé à animer la soirée avec ses airs d'accordéon tandis que la place de l'église prenait des airs de fête foraine avec le manège et les stands de bonbons et peluches.

Le manège et les ballons étaient gratuits pour tous, car pris en charge financièrement par la mairie. Les enfants étaient venus nombreux ! les élèves de l'école Arc-en-ciel ont chanté avec Serge et Céline, leurs enseignants.

Puis, le public a pu danser grâce aux prestations très appréciées des musiciens de Claude Le Baron de Langoëlan, des chanteurs de Sar Ar Scorv, et du groupe Koll e Anv. Les chants de marins des Diatos de la Cambuse et la chanson française des Très Molos ont été de belles découvertes tout comme la dynamique chanteuse au style country Elodie BENAÏM !

Enfin, le groupe Catch 22, avec de belles reprises de Joe Cocker ou encore de Dire Straits, a clôturé la soirée avec un rock d'une grande qualité. Merci à tous les musiciens et chanteurs qui nous ont fait le plaisir de venir sur

la place de Séglien décorée et illuminée pour l'occasion. Depuis 4 ans, date où la fête de la musique a été relancée, cette année 2017 est celle qui a reçu le plus de public.

A noter que les spectateurs se sont régalez des sandwiches et crêpes servis par les parents de l'école.

Bravo et merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans cette fête et sans qui elle n'aurait pu être une telle réussite!



Remise des « chèques Jeunes Agriculteurs » par Pontivy Communauté



En complément des aides publiques existantes, Pontivy Communauté a instauré depuis 2006 un dispositif spécifique sur le territoire permettant :

- d'alléger le poids de la reprise d'une exploitation,
- d'aider à l'installation d'agriculteurs(trices)

Ainsi, le vendredi 2 juin 2017, à la salle Ellebore de Gueltas, Monsieur Vincent BOSCHER, exploitant agricole à Roscaday en Séglien, s'est vu remettre un chèque d'aide à l'installation d'un montant de 5000 €.

Dans un contexte de crise qui touche l'ensemble des productions, le conseil municipal a réaffirmé son soutien total à l'agriculture en général et à nos exploitants(tes) agricoles ségliennais(naises) en particulier.

Aussi, nous adressons à Vincent nos sincères félicitations pour son installation ainsi que nos plus vifs encouragements.



Mme Christine LE STRAT, présidente de Pontivy Communauté, Vincent BOSCHER et Laurent GANIVET, maire de Séglien

Commémoration du 8 mai 1945



Les ségliennais étaient au rendez-vous le 8 mai afin de commémorer la Victoire de 1945 et de rendre hommage aux soldats morts au combat durant la seconde Guerre Mondiale.

Les Porteurs de drapeaux, les membres et le Président de l'UNC/AFN, le Maire et les élus, ainsi que les habitants de Séglien, se sont recueillis devant le monument aux Morts.

La petite Emeline a déposé la gerbe de fleurs au pied du monument aux Morts en compagnie de Gaston LE FUR, Président de l'UNC/AFN et du Maire Laurent GANIVET.



Photos de Dominique Le Morzadec

Le char « ALADIN, à la 2, à la 3 » brille à la cavalcade de Scaër



Le char à la cavalcade Pourleth à Guémené-sur-Scorff, dimanche week-end Pentecôte 2016



C'était les 4 et 5 juin à Scaër. Et le char de Penbos y était ! Bravo à toute l'équipe de la lampe magique !

Les cavalcades de Guémené-sur-Scorff et de Scaër alternent un an sur deux. L'an dernier déjà au pays Pourleth, « Aladin, à la 2, à la 3 » avait séduit le public avec son magnifique char, ses carnavaliers costumés en Aladin et ses carnavalières en Jasmine, sans compter ses chorégraphies pleines d'entrain !

Le char n'avait pas été démonté suite au défilé de Guémené en mai 2016. Il avait été mis à l'abri dans un hangar et l'équipe de copains se sont réunis plusieurs semaines avant la Pentecôte 2017 afin de lui redonner un petit coup de peinture pour raviver les couleurs et réaliser des améliorations. Ainsi, le char de Penbos, lumineux et rempli de carnavaliers motivés, a défilé à Scaër avec 22 autres chars, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Rendez-vous l'année prochaine pour le Carnaval Pourleth de Guémené-sur-Scorff où défilera également un char de Scaër ! (le dimanche de la Pentecôte)



Le comice agricole à Saint-Aignan

le matin du samedi 1^{er} juillet, le concours intercantonal de chevaux de trait bretons, s'est déroulé à Saint-Aignan. Huit chevaux étaient inscrits au concours qualitatif pour le concours départemental. Ce dernier était dirigé par Jacques COHEN, président départemental du cheval breton. Les juges, Célestin LE COGUIC et Jean-Marie CROIX, ont classé les chevaux en fonction de leur modèle et de leur allure.

Eleveurs et chevaux ont été très applaudis tout au long des présentations. A midi, les bénévoles ont servi 160 repas sur le terrain de verdure.



Anne-Gaëlle et Stéphanie Le Bris, de Séglien, ont présenté leur cheval « Upsilon de Gouarec »



Eureka la jument d'Erwan Le Ray

L'an prochain, le comice aura lieu (à nouveau) à Saint-Aignan car le concours de bovins n'a pas pu être organisé cette année par mesure de prévention sanitaire.



Photo Ouest-France

Le char prêt pour la cavalcade de Scaër dimanche week-end Pentecôte 2017 (le 4 juin)



Stéphane LE COZ Maire de Saint-Aignan, Monsieur le Sous-Préfet, et Alain LE RUYET Président du comice



Préparation du repas par les bénévoles

Photos réalisées par Jean Morvant

Annonces et brèves

Captain'Burger



À Séglien toute l'année, **le jeudi**,
de 18h00 à 21h00 place de l'église,
Captain'Burger vous propose des hamburgers à base
de produits frais :

Pain artisanal, steak frais, frites maison, sandwich,
boissons, etc.

Réservez au **06 64 75 88 60** ou commandez sur place

Horaires d'été de la mairie



Lundi **17 juillet** : 8h30-12h30/13H30-17H30
Mercredi **19 juillet** : 9h00-12h00
Jeudi **20 juillet** : 8h30-12h30 / 13H30-17H30
Lundi **24 juillet** : 8h30-12h30/13H30-17H30
Jeudi **27 juillet** : 8h30-12h30/13H30-17H30
Lundi **31 Juillet** : 8h30-12h30/13H30-17H30
Mercredi **02 août** : 9h00-12h00
Jeudi **03 août** : 8h30-12h30/13H30-17H30

À PARTIR DU 22 MARS 2017

**À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ
SERA OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Bornes textiles

Des bornes "le relais" sont disponibles dans toutes les communes de Pontivy Communauté. Les usagers peuvent y déposer les textiles en bon ou mauvais état, le linge de maison, les chaussures reliées par paire et les accessoires de maroquinerie.

Ils doivent être déposés en sac dans les bornes et ne doivent pas être mouillés ou souillés.



Horaires d'ouverture :

- Le lundi : de 7h45 à 10h00
- Du mardi au dimanche : de 7h45 à 11h45
- Fermée les jours fériés

02.97.28.02.23

Vous y trouverez :

- épicerie salée et sucrée
- fruits et légumes de saison
- produits frais (produits laitiers, œufs,...)
- boissons
- pain et viennoiseries (tous les jours)
- pâtisseries les samedis et dimanches (sur commande)
- charcuterie + viande de porc provenant du « Porc du Breuil » Cléguérec
→ commande à passer auprès de Carine avant le mardi 11h30
→ livraison le vendredi matin (dès 8h00) avec possibilité de mise sous vide

Dépôt de journaux :

- Ouest-France (tous les jours)
- Pontivy Journal (le vendredi)

Rappel des mesures de restriction des usages de l'eau

- Interdiction d'arroser les pelouses, massif floraux entre 8h et 20 h;
- Interdiction de remplir les piscines familiales (sauf 1^{er} remplissage);
- Interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles équipées ;
- Interdiction de remplir les plans d'eau , hors plan d'eau d'irrigation à partir de forage autorisé ;
- Interdiction de nettoyer les façades et toitures, sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression ;
- Interdiction de lavage de la voirie sauf usage de balayeuses automatiques ou impératif sanitaire ;
- Interdiction d'irrigation agricole entre 11h et 18h, sauf irrigation de légumes en maraichage et cultures spéciales en plein champ ou serre, quels que soient l'origine de l'eau et le mode d'irrigation et l'irrigation des légumes à partir de plans d'eau autorisés ;

Le non-respect des mesures contenues à l'arrêté préfectoral du 28 avril 2017 (consultable sur www.morbihan.gouv.fr) est puni d'une peine d'amende prévue par le code pénal.



Je fais une demande d'aide financière pour mes frais de santé

Je suis confronté à une situation financière difficile liée à des dépenses de santé (exemple : dentaire, optique, appareillage...), la Caisse d'Assurance Maladie peut m'accorder une aide financière en complément des prestations habituellement versées.

Ces aides sont attribuées sur critères de ressources, de composition du foyer et avis du service médical selon la demande. Pour plus de renseignements consultez ameli.fr



Vous êtes : Particulier – Entreprise – Collectivité – Association – Artisan – Commerçant - ...
A.T.E.S. met à votre disposition des personnes en recherche d'emploi : plus de souci administratif, A.T.E.S. s'en charge.

<p>Nos activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ménage - Repassage - Couture - Garde d'enfants de + 3 ans - Entretien des espaces verts -Petite manutention / petit bricolage 	<p>Particuliers :</p> <p>Vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % du montant de la prestation (pour les services à domicile)</p> <p>Chèques Emploi Service Universels acceptés</p> <p>Un service simple et rapide. Pour 1 heure, 1 journée ou plus, selon vos besoins</p>
<p>Renseignements : 15 rue Jullien - 56300 PONTIVY Permanences du lundi au vendredi ☎ 02.97.25.15.15 atespontivy@orange.fr</p>	

« Un engagement important, au service des autres ».

Dossier de candidature pour être pompier volontaire

Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, il suffit d'adresser sa candidature directement au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de votre département en joignant :

une lettre de motivation

un CV

la copie des titres, diplômes ou attestations de formation.

En outre, il est possible de se renseigner auprès de sa commune ou d'une commune proche pour savoir si elle dispose d'un centre de première intervention et donc d'un corps communal de sapeurs-pompiers volontaires. Chez nous, il s'agira de Guéméné-sur-Scorff et Cléguérec.

Contactez le SDIS de votre département pour connaître la procédure mise en place.

SDIS du Morbihan 40 Rue Jean Jaurès 56 000 VANNES Cedex

Téléphone : 02 97 54 56 18

<http://www.sdis56.fr/>



1 - Il est interdit de brûler vos déchets auprès des habitations, il faut les amener en déchetterie. Pour l'environnement, pour le respect du voisinage et par respect de la loi.



2 - Les personnes se promenant avec leur chien doivent obligatoirement le tenir en laisse surtout aux abords des maisons d'habitation.



Tarifs de location de la salle Jean Fichet

Salle Jean FICHET : Tarifs applicables du 1 ^{er} Avril au 31 Octobre		
NATURE DE L'UTILISATION	TARIF COMMUNAL	TARIF EXTERIEUR
Demi-journée repas, concert, bal, fest-noz...	155 €	230 €
1 journée (2 repas)	205 €	290 €
2 journées	282 €	370 €
3 journées	350 €	410 €
Vin d'honneur, goûter, spectacle gratuit, réunion...	62 €	90 €
Forfait annuel des associations, clubs (sport, culture...)	98 €	123 €
Café Obsèques	20 €	20 €
Salle Jean FICHET : Tarifs applicables du 1 ^{er} Novembre au 31 Mars		
NATURE DE L'UTILISATION	TARIF COMMUNAL	TARIF EXTERIEUR
Demi-journée repas, concert, bal, fest-noz...	175 €	260 €
1 journée (2 repas)	245 €	340 €
2 journées	362 €	460 €
3 journées	470 €	530 €
Vin d'honneur, goûter, spectacle gratuit, réunion...	82 €	110 €
Forfait annuel des associations, clubs (sport, culture...)	98 €	123 €
Café Obsèques	20 €	20 €
CAUTION DE RESERVATION : 1 000 €		
SALLE MULTIFONCTIONS		
NATURE DE L'UTILISATION	TARIF UNIQUE	
Réunion privée (entreprise/particulier)	21 €	
Salle de réunion avec cuisine	51 €	
Salle de réunion: forfait annuel des associations	51 €	
CAUTION DE RESERVATION : 200 €.		
Gratuité de la salle pour les réunions ponctuelles des associations de la commune.		
Les heures de ménage seront facturées 20€/heure si les locaux ne sont pas rendus dans un état correct.		



JUILLET	
Dimanche 9 juillet	Pardon de ND de Lorette – Repas à la salle Jean Fichet
Dimanche 23 juillet	Pardon de Saint-Germain – Messe et apéritif
Samedi 28-dimanche 29	Marche du Capitaine Déplante
Lundi 31 juillet	de 14h à 17h « Bâtons et bouts de ficelles » salle Jean Fichet Après-midi pour s’amuser, bricoler, fabriquer des jeux à partir de bâtons et de bouts de ficelles : flèches polynésiennes, lanternes, moulins, sarbacane, tambourin, mobiles musical, arcs Animation pour toute la famille, 20 places disponibles. Inscription au 02 97 25 04 10
AOÛT	
Dimanche 6 août	Pardon du Clandy
Jeudi 10 août	Rando Pourlet – Rendez-vous 14 heures sur la place de l’église
Samedi 12 - dimanche 13	Fêtes locales
SEPTEMBRE	
Dimanche 10 septembre	Pardon de Locmaria
Mercredi 20 septembre	Goûter du Club des Loisirs
OCTOBRE	
Dimanche 8 octobre	Fest-en-dei du Club des Loisirs
Samedi 14 octobre	Spectacle MIL TAMM (reste à confirmer)

Infos pratiques



Mairie :

1, rue Yves Le Calvé
56160 Séglien

Tél : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94.

Mel : mairie.seglien@wanadoo.fr

Site web : www.seglien.fr

Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-18h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / fermée

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

**Horaires d'été de la mairie
du lundi 17 juillet au
vendredi 4 août (annonces
et brèves)**



Permanence du Maire uniquement sur rendez vous

le samedi de 9h à 12h.

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles. Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service. Vous voulez annoncer un événement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :
32.37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :
39.19

Centre anti-poison :
02.99.59.22.22

Drogue info-service :
0800 23.13.13

Référent frelon asiatique :
09.60.14.56.48

Les commerçants et artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.



Kerstrat



Purit – JF Saint-Jalm
Construit en 1695
(ci-dessous)

Vous rencontrerez dans les cours des fermes anciennes de très beaux puits, le plus souvent en granit, avec une potence sculptée.

La base, de forme ronde, est constituée de moellons de schiste ou de granit.

L'esthétique est une question très suggestive pour un breton, par contre, le côté pratique est toujours minutieusement étudié.

Le puits était creusé car bien évidemment, à cette époque, il n'y avait pas d'installations d'eau courante.



Saint-Germain



Kerlan – Mr Le Boulch
Construit en 1740



Treusar – famille Kérambrun
Construit en 1763



Treusar – Mr Le Masson
Construit en 1781